



Mars 2012

Créé à la veille de la Seconde Guerre Mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis plus de 70 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'Opinion publique réagit aux évènements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édite de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur de Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

ACCORDS D'EVIAN

50 ans après, retour sur l'opinion des Français à la fin de la guerre d'Algérie

L'indépendance de l'Algérie a été proclamée le 3 juillet 1962 à la suite de près de huit années de guerre, au terme de négociations laborieuses de plus d'une année, souvent suspendues, mais jamais complètement interrompues, et à travers des violences extrêmes en Algérie et jusqu'en France même. Cette indépendance a été finalement admise et voulue par la grande majorité du peuple français, mais au prix pour certains d'un véritable retournement d'opinion, qui n'était pas aisé à accomplir.

L'année 1957 a marqué le tournant (Sondages, 1960, n°3, p. 55). Jusque-là, en effet, la tendance dominante souhaitait le maintien du statut antérieur, c'est-à-dire que les territoires algériens demeurent des départements français, mais elle avait été rejointe peu à peu par une autre tendance, admettant des liens moins étroits. Enfin, apparaît alors l'éventualité d'une troisième solution, c'est-à-dire l'indépendance, conçue encore comme devant être réalisée à terme.

Les événements du 13 mai 1958 ramènent au pouvoir le Général de Gaulle et un très large courant lui fait confiance pour résoudre le problème algérien ; plus de six sur dix contre à peine un quart. Tout indique que parvenir à la solution de ce problème constitue l'un des termes du mandat qui lui est confié par le public. Le référendum du 8 janvier 1961 consacre cette confiance, avec 75% de réponses positives parmi les suffrages exprimés et elle s'accroît encore au moment de la révolte des généraux à Alger en avril 1961. A ce même moment, la tendance favorable à des négociations avec le F.L.N. n'a fait que se renforcer, et atteint les trois quarts (Sondages, 1961, n°1, p. 22)

« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République et concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 ? »

Une majorité de 90,70% des suffrages exprimés.

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

- 1. Les négociations avec le F.L.N.** p.3

Plus des trois quarts des Français estiment que le gouvernement français souhaite réellement arriver à un accord à Evian avec le G.P.R.A (F.L.N.).
- 2. La politique algérienne du Général De Gaulle** p.5

27% des Français jugent que le Général De Gaulle se montre trop conciliant envers le F.L.N.
- 3. Les Accords d'Evian** p.7

Les accords France-F.L.N. satisfont environ huit personnes sur dix, même si les Français reconnaissent qu'ils sont désavantageux pour les Européens d'Algérie.
- 4. Le référendum du 8 avril 1962** p.10

En Algérie comme en France, les accords d'Evian sont plébiscités et l'indépendance de l'Algérie est proclamée
- 5. Les tentatives de l'O.A.S.** p.13

En 1961, près d'un Français sur deux pense que les partisans de l'Algérie française tenteront encore, à Alger ou en métropole, de renverser le gouvernement en place.
- 6. Les rapatriés** p.18

L'opinion publique n'est que modérément solidaire des populations européennes d'Algérie et désapprouve majoritairement une mise à contribution pour les dédommager, renforçant l'isolement des rapatriés.
- 7. La coopération franco-algérienne** p.20

Un an après les accords d'Evian, l'hypothèse d'une réelle coopération franco-algérienne apparaît incertaine.

1. Les négociations avec le F.L.N.



Diverses négociations s'engagent alors à Evian, d'abord du 20 mai au 13 juin 1961.

Peu après, et à l'occasion d'un discours, le Général de Gaulle évoque un regroupement possible, « en désespoir de cause », autour d'Alger et d'Oran des Européens d'Algérie et des musulmans favorables à la France.

Du 20 au 28 juillet, de nouvelles conférences ont lieu à Lugrin, en Haute-Savoie, et après leur interruption, liberté d'action est rendue au commandement militaire en Algérie, alors qu'une trêve unilatérale avait été décidée par le gouvernement français lors de la première conférence d'Evian.

Il faut attendre le mois de février 1962 pour que les négociations aboutissent à la proclamation du cessez-le-feu. C'est, après les pourparlers secrets tenus aux Rousses, du 11 au 19 février, la conférence décisive, du 7 au 18 mars, qui se termine par les accords d'Evian. Des déclarations gouvernementales, faites le 19 mars devant le Parlement réuni en session extraordinaire, indiquent notamment qu'un référendum aura lieu en France et un autre en Algérie pour soumettre les accords intervenus à la ratification populaire.

Le public a suivi toutes ces péripéties et il n'a pas douté que les négociations aboutiraient finalement à la paix, parce que **la grande majorité avait admis, dans son for intérieur, que l'indépendance de l'Algérie était inéluctable.**

Il n'est pas très sûr que la décision d'une trêve unilatérale soit efficace, mais le public l'admet pourtant. A tout le moins, cela sera une preuve de la volonté de la France d'arriver à un accord avec le F.L.N., car il ne doute pas de cette volonté, tandis que la bonne foi du F.L.N. lui paraît beaucoup plus suspecte.

D'après-vous, le gouvernement français a-t-il eu raison ou tort de décider seul une trêve militaire d'un mois en Algérie ?

| | 30 mai 1961 % |
|----------------------|------------------|
| Raison | 49 |
| Tort | 22 |
| Ne se prononcent pas | 29 |
| | 100 |

A Evian, croyez-vous que le gouvernement français souhaite réellement arriver à un accord avec le G.P.R.A. (F.L.N.)

| | 30 mai 1961 % |
|----------------------|------------------|
| Le souhaite | 76 |
| Ne le souhaite pas | 7 |
| Ne se prononcent pas | 17 |
| | 100 |

Et croyez-vous que le G.P.R.A. (F.L.N.) souhaite réellement arriver à un accord avec le gouvernement français ?

| | 30 mai 1961 % |
|----------------------|------------------|
| Le souhaite | 35 |
| Ne le souhaite pas | 29 |
| Ne se prononcent pas | 36 |
| | 100 |

Il ne fait pas de doute pour l'opinion, que l'interruption des pourparlers entamés à Evian ne sera pas durable. De même, et si inquiet que l'on puisse être, l'échec de la négociation reprise à Lugrin ne paraît pas définitif. Un peu plus tard, et si difficile qu'il soit de fixer un terme à la guerre d'Algérie, ceux qui se prononcent ont tendance à compter en mois et non en années.

A la demande de la France, les pourparlers d'Evian avec le F.L.N. sont suspendus depuis le 13 juin. Vous attendez-vous à ce que ces pourparlers reprennent, et quand, ou ne reprennent pas ?

| | 14 juin 1961 % |
|-----------------------------|-------------------|
| Ils reprendront : | |
| dans une quinzaine de jours | 13 |
| dans un mois environ | 23 |
| dans trois mois environ | 11 |
| dans plus de trois mois | 8 |
| Ils ne reprendront pas | 14 |
| Ne se prononcent pas | 31 |
| | 100 |

Après l'échec des pourparlers engagés à Lugrin avec les représentants du F.L.N., pensez-vous qu'il y a encore une chance de négociation ou plus de chance du tout ?

| | 24 août 1961 % |
|---------------------------------|-------------------|
| Il y a encore une chance | 46 |
| Il n'y a plus de chance du tout | 24 |
| Ne se prononcent pas | 30 |
| | 100 |

Croyez-vous que la guerre d'Algérie se terminera... ?

| | 11 janvier 1962 % |
|-------------------------|-------------------------|
| Dans quelques mois | 17 |
| Dans un an | 18 |
| Dans deux ou trois ans | 10 |
| Dans quatre ou cinq ans | 2 |
| Plus tard | 6 |
| Jamais | 7 |
| Ne se prononcent pas | 40 |
| | 100 |

Les Français n'ont jamais pensé que le F.L.N. représentait les opinions de la totalité des musulmans, mais ils admirent de plus en plus son caractère représentatif. Et c'est à son intransigeance beaucoup plus qu'à celle du gouvernement français qu'ils attribuèrent les lenteurs et les difficultés de négociations.

En Algérie, est-ce qu'à votre avis le F.L.N. exprime les opinions de la totalité des musulmans, des trois quarts, de la moitié, du quart, d'une plus faible proportion ?

| | 5 juillet 1961 % | 16 avril 1962 % |
|----------------------------|---------------------|--------------------|
| Totalité des musulmans | 6 | 9 |
| Les trois quarts | 19 | 28 |
| La moitié | 21 | 23 |
| Le quart | 11 | 9 |
| Une plus faible proportion | 11 | 4 |
| Ne se prononcent pas | 32 | 27 |
| | 100 | 100 |

La guerre d'Algérie se poursuit : diriez-vous que c'est surtout dû à l'intransigeance de la France ou surtout à l'intransigeance du F.L.N. ?

| | 24 août 1961 % | 29 janvier 1962 % |
|---------------------------------|----------------------|-------------------------|
| A l'intransigeance de la France | 12 | 16 |
| A l'intransigeance du F.L.N | 47 | 38 |
| Ne se prononcent pas | 41 | 46 |
| | 100 | 100 |

2. La politique algérienne du Général De Gaulle



Pendant le cours laborieux des négociations, le public ne considère pas que le simple fait du retour au pouvoir du Général de Gaulle ait rapproché le terme de la guerre d'Algérie, quoiqu'il ait plutôt tendance à le penser.

M. Pinay, qui avait résolu dans le passé le problème de l'indépendance du Maroc, et M. Mendès France, qui avait résolu celui de l'indépendance de l'Indochine, auraient-ils mieux traité le problème algérien que le Général de

Gaulle ? Certes il est difficile de répondre, mais peu nombreux sont ceux qui auraient attendu mieux de ces deux hommes politiques, surtout de M. Pinay. Il n'est pas mauvais de se souvenir à ce propos du soutien très profond de l'opinion qu'avait rencontré M. Mendès France, lors de la fin de la guerre d'Indochine (*Sondage, 1954, n°4*).

Un parallèle sur l'évolution de l'opinion lors de ces deux drames pour la conscience nationale, le drame indochinois et le drame algérien, pourrait être tenté. Il montrerait, semble-t-il, des divisions analogues au départ sur la politique à suivre et l'objectif à atteindre.

Depuis que le Général de Gaulle est au pouvoir, avez-vous l'impression que la solution du problème algérien s'est rapprochée, éloignée ou que rien n'a changé ?

| | 17 nov. 1961 % |
|------------------------------|-------------------|
| La solution s'est rapprochée | 39 |
| Rien n'a changé | 41 |
| La solution s'est éloignée | 13 |
| Ne se prononcent pas | 7 |
| | 100 |

Puis, peu à peu, et de la même manière dans les deux cas, les événements imposent un changement, et il finit par se faire un accord très large pour requérir une solution qui consacre à la foi la fin des hostilités et un état de fait nouveau.

M. Mendès-France a mis fin à la guerre d'Indochine et résolu le problème de l'indépendance de la Tunisie. M. Pinay a résolu le problème de l'indépendance du Maroc. Croyez-vous que M. Mendès-France aurait mieux traité le problème algérien que le Général de Gaulle, moins bien ou de manière équivalente ? Et M. Pinay ?

| | 2 avril 1962 | |
|------------------------|--------------------|------------|
| | M. Mendès-France % | M. Pinay % |
| Mieux | 12 | 5 |
| De manière équivalente | 22 | 18 |
| Moins bien | 30 | 35 |
| Ne se prononcent pas | 36 | 42 |
| | 100 | 100 |

En tout cas, **le Général de Gaulle bénéficie à la fin de la guerre d'Algérie, d'un soutien très large dans l'opinion.** Si son attitude au cours des négociations est discutée, les uns la trouvent trop conciliante et les autres pas assez, il ne semble pas qu'on imagine une politique de rechange, ou alors, il s'agirait d'avancer plus résolument vers la reconnaissance de l'indépendance. Le partage de l'Algérie ne résoudrait rien en effet et **les Français ne croient plus que l'Algérie puisse rester française.** La seule question est de savoir si l'Algérie indépendante conservera ou non des rapports avec la France.

En ce qui concerne le règlement de l'affaire algérienne, le Général de Gaulle se montre-t-il, selon vous, trop conciliant, pas assez conciliant ou juste comme il faut envers le F.L.N. ?

| | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|----------------|
| Trop conciliant | 27 |
| Juste comme il faut | 30 |
| Pas assez conciliant | 23 |
| Ne se prononcent pas | 20 |
| | 100 |

Pensez-vous qu'il existe d'autres politiques que celle du Général de Gaulle pour régler durablement la question de l'Algérie ?

| | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|----------------|
| Oui | 28 |
| Non | 42 |
| Ne se prononcent pas | 30 |
| | 100 |

Si oui, lesquelles ?

| | 17 nov. 1961 % |
|---|----------------|
| Indépendance | 7 |
| Négociation sincère | 7 |
| Elections immédiates en Algérie | 3 |
| Faire la guerre avec les moyens nécessaires | 3 |
| Algérie française | 2 |
| « Laisser tomber » | 2 |
| Ne se prononcent pas | 4 |
| | 28 |

Croyez-vous qu'en définitive, l'Algérie sera... ?

| | |
|---|-------------------|
| | 24 août 1961 % |
| Indépendante, mais cherchera à garder des rapports avec la France | 31 |
| Indépendante, mais cherchera à avoir le moins de rapports possible avec la France | 27 |
| Restera française | 4 |
| Sera partagée | 15 |
| Ne se prononcent pas | 23 |
| | 100 |

Certains disent qu'il faut partager l'Algérie : les Français et les populations qui leur sont favorables seraient groupés dans les régions d'Alger et d'Oran et le reste du pays serait indépendant. Est-ce à votre avis une bonne ou une mauvaise solution ?

| | |
|----------------------|-------------------|
| | 24 août 1961 % |
| Bonne solution | 18 |
| Mauvaise solution | 55 |
| Ne se prononcent pas | 27 |
| | 100 |

Dans l'ensemble, approuvez-vous ou désapprouvez-vous la politique algérienne du Général de Gaulle ? Tout à fait ou plutôt ?

| | | | |
|---------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| | 19 février 1962 % | 20 mars 1962 % | 27 mars 1962 % |
| Approuvent tout à fait | 21 | 23 | 35 |
| Approuvent plutôt | 43 | 43 | 41 |
| | 64 | 66 | 76 |
| Désapprouvent plutôt | 13 | 11 | 8 |
| Désapprouvent tout à fait | 7 | 6 | 6 |
| | 20 | 17 | 14 |
| Ne se prononcent pas | 16 | 17 | 10 |
| | 100 | 100 | 100 |

3. Les Accords d'Evian



Le soutien accordé à la politique algérienne du Général de Gaulle signifiait bien la volonté d'aboutir à une entente avec le F.L.N. En effet, il s'élève au plus haut point au lendemain de la signature des accords d'Evian, comme le montre le tableau précédent : il passe d'un peu plus de six sur dix à huit sur dix.

La même proportion se déclare satisfaite de ces accords et l'opposition ne représente pas plus d'une personne sur dix.

Il est clair aux yeux des Français que ces accords sont favorables essentiellement au F.L.N., tandis qu'ils sont désavantageux pour les Européens d'Algérie. Quant à la France elle-même, autant de personnes estiment qu'ils sont pour elle soit avantageux soit désavantageux.

Des accords France-F.L.N. viennent d'être signés à Evian. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait ou mécontent de ces accords ?

| | 20 mars 1962 % | 27 mars 1962 % |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| Très satisfaits | 41 | 33 |
| Plutôt satisfaits | 41 | 47 |
| Plutôt mécontents | 4 | 7 |
| Très mécontents | 4 | 3 |
| Ne se prononcent pas | 10 | 10 |
| | 100 | 100 |

Ces accords sont-ils avantageux ou désavantageux pour le gouvernement algérien ? Et pour la France ? Et pour les Européens d'Algérie ?

| | 20 mars 1962 % | | |
|----------------------|------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| | Pour le gouvernement algérien % | Pour la France % | Pour les Européens d'Algérie % |
| Avantageux | 57 | 32 | 18 |
| Ni l'un ni l'autre | 10 | 17 | 8 |
| Désavantageux | 6 | 28 | 45 |
| Ne se prononcent pas | 27 | 23 | 29 |
| | 100 | 100 | 100 |

Au lendemain même de la signature des accords, de graves éléments d'incertitude demeurent, et certains craignent que tout soit encore remis en question. Il faut attendre pour savoir comment se produira le retour à une situation normale.

En effet, si l'on peut compter sur la volonté du gouvernement français pour les faire respecter, on est moins sûr de celle du F.L.N., et l'on redoute l'opposition des Européens d'Algérie. Malgré une certaine hésitation, on compte sur la discipline de l'armée, et, en tout cas, les partisans des accords approuvent la décision du gouvernement de faire respecter l'ordre en Algérie par tous les moyens.

A votre avis, est-ce que la guerre d'Algérie est vraiment finie, ou est-ce que tout peut encore être remis en question ?

| | 20 mars 1962 % |
|----------------------------------|-------------------|
| La guerre est vraiment finie | 30 |
| Tout peut être remis en question | 46 |
| Ne se prononcent pas | 24 |
| | 100 |

Est-ce que, selon vous, l'essentiel du problème algérien est maintenant réglé ?

| | 16 avril 1962 % |
|----------------------|--------------------|
| Oui | 25 |
| Non | 60 |
| Ne se prononcent pas | 15 |
| | 100 |

Croyez-vous qu'on puisse compter sur le G.P.R.A. (F.L.N.) pour faire respecter les accords signés à Evian ? Et sur les Européens d'Algérie ?

| | G.P.R.A. | | Européens d'Algérie | Gouvernement français |
|----------------------|-----------|-----------|---------------------|-----------------------|
| | 20 mars % | 27 mars % | 20 mars % | 20 mars % |
| Oui | 44 | 48 | 12 | 78 |
| Non | 20 | 16 | 45 | 5 |
| Ne se prononcent pas | 36 | 36 | 43 | 17 |
| | 100 | 100 | 100 | 100 |

Et sur le gouvernement Français et sur l'armée française ?

| | Armée française | | |
|----------------------|-----------------|-----------|-----------|
| | 20 mars % | 27 mars % | 2 avril % |
| Oui | 55 | 74 | 65 |
| Non | 8 | 6 | 8 |
| Ne se prononcent pas | 37 | 20 | 27 |
| | 100 | 100 | 100 |

Le gouvernement a déclaré qu'en Algérie l'ordre serait maintenu par tous les moyens. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous cette attitude ?

| | 27 mars 1962 % | 2 avril 1962 % |
|----------------------|----------------|----------------|
| Approuvent | 78 | 79 |
| Désapprouvent | 10 | 10 |
| Ne se prononcent pas | 12 | 11 |
| | 100 | 100 |

Tant de temps et tant de peine étaient-ils nécessaires pour en arriver là ? La tendance dominante estime qu'il aurait sans doute été possible d'aboutir plus vite au même résultat. Pouvait-on y parvenir sans le Général de Gaulle ? De même pourrait-on se passer de lui dans l'avenir pour l'application des accords ? Sur ces deux points une majorité relative seulement affirmerait le rôle indispensable joué ou à jouer par le Général de Gaulle. Quelques mois après les accords d'Evian, en décembre 1962, l'opinion reste partagée à ce sujet, et **36% seulement pensent que sans le Général de Gaulle la guerre durerait encore.**

Seul élément indiscutablement positif aux yeux du public, et sur lequel on retrouve l'accord de huit sur dix : **les accords d'Evian sont accueillis favorablement dans le monde et contribuent à accroître le prestige de la France.**

Pouvait-on parvenir à cet accord beaucoup plus rapidement, un peu plus rapidement ou pas plus rapidement ?

| | 20 mars 1962 % |
|--------------------------|----------------|
| Beaucoup plus rapidement | 27 |
| Un peu plus rapidement | 23 |
| Pas plus rapidement | 22 |
| Ne se prononcent pas | 28 |
| | 100 |

Pouvait-on parvenir à ces accords sans le Général de Gaulle ?

| | 20 mars 1962 % |
|----------------------|----------------|
| Oui | 30 |
| Non | 45 |
| Ne se prononcent pas | 25 |
| | 100 |

Croyez-vous que la France puisse se passer du Général de Gaulle pour l'application des accords d'Evian ?

| | 2 avril 1962 % |
|----------------------|-------------------|
| Oui | 29 |
| Non | 48 |
| Ne se prononcent pas | 23 |
| | 100 |

Sans le Général de Gaulle, croyez-vous que ... ?

| | Décembre 1962 % |
|--|--------------------|
| La guerre d'Algérie aurait été finir bien avant avril 1962 | 17 |
| Elle durerait toujours | 36 |
| Elle se serait terminée à peu près à la même époque | 21 |
| Ne se prononcent pas | 26 |
| | 100 |

La conclusion des accords d'Evian a-t-elle été, d'après vous, très favorable, assez favorable, défavorable ou sans effet pour le prestige de la France dans le monde ?

| | 2 avril 1962 % |
|----------------------|-------------------|
| Très favorable | 32 |
| Assez favorable | 43 |
| Défavorable | 5 |
| Sans effet | 9 |
| Ne se prononcent pas | 11 |
| | 100 |

4. Le référendum du 8 avril 1962



Le référendum organisé en France à la suite des accords d'Evian a eu lieu le 8 avril 1962 sur la question suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République et concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 ? ». Les résultats ont donné **90,70% de réponses positives parmi les suffrages exprimés.**

En Algérie même, le référendum d'autodétermination, organisé le 8 juin 1962 sur la question : « Voulez-vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant, coopérant avec la France dans les conditions définies par les déclarations du 19 mars 1962 ? », a recueilli **une majorité de 99,72% des suffrages exprimés.**

En conséquence de ces deux scrutins, l'indépendance de l'Algérie a été proclamée le 3 juillet 1962.

Les résultats déjà présentés sur les accords d'Evian dégageaient en France même une proportion favorable de neuf sur dix parmi les personnes qui répondaient aux enquêteurs de

l'IFOP. Une analyse plus poussée confirmait très exactement l'importance de ce courant d'opinion.

En effet, l'attention aux événements est intense, et très rares sont ceux qui n'écoutent pas ou ne lisent pas le discours prononcé le 26 mars par le Général de Gaulle pour définir et expliquer la ligne de conduite du gouvernement. On est décidé à voter, on escompte une faible proportion d'abstentions et l'on s'attend à une forte majorité de réponses positives.

On a très nettement tendance à penser que plus le pourcentage de « oui » au référendum sera élevé, et plus sera facilité le règlement du problème algérien. Fait très significatif, 65% contre 18% approuvent le gouvernement de demander au peuple français de se prononcer par référendum. Enfin, 78% contre 7%, soit 92% de réponses exprimées déclarent qu'ils accepteront, quels qu'ils soient, les résultats du référendum d'autodétermination en Algérie. De même, 74% contre 6%, soit aussi **92% des réponses exprimées, confirment après ce référendum, qu'ils veulent que l'Algérie devienne un Etat indépendant coopérant avec la France avec les conditions définies par les accords d'Evian.**

Le Général de Gaulle a prononcé un discours à la radio et à la télévision le 26 mars. Avez-vous vu le Général de Gaulle à la télévision. Avez-vous entendu son discours à la radio, ou l'avez-vous lu dans les journaux ?

| | 27 mars 1962 % |
|--------------------------------------|-------------------|
| Ont vu le Général à la télévision | 30 |
| Ont écouté le discours à la radio | 46 |
| Ont lu le discours dans les journaux | 28 |
| Ne répondent pas | 14 |
| | (*) |

(*) Le total est supérieur à 100% en raison des réponses multiples

Un référendum a lieu le 8 avril, avez-vous l'intention d'aller voter ?

| | 27 mars 1962 % | 2 avril 1962 % |
|------------------|----------------------|----------------------|
| Certainement oui | 76 | 85 |
| Peut-être oui | 15 | |
| Certainement non | 6 | 8 |
| Ne répondent pas | 3 | 7 |
| | 100 | 100 |

Pouvez-vous me dire si vous voterez ?

| | 27 mars 1962 % | 2 avril 1962 % |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| Certainement oui | 49 | 45 |
| Probablement oui | 19 | 19 |
| Probablement non | 1 | 2 |
| Certainement non | 4 | 4 |
| Ne savent pas encore | 13 | 16 |
| Ne répondent pas | 14 | 14 |
| | 100 | 100 |

Quel sera, à votre avis, le résultat des votes du 8 avril ?

| | 27 mars 1962 % |
|------------------------|----------------------|
| Forte majorité de Oui | 75 |
| Faible majorité de Oui | 12 |
| Faible majorité de Non | 1 |
| Forte majorité de Non | 0 |
| Ne se prononcent pas | 12 |
| | 100 |

Vous personnellement, est-ce que vous attendez à ce qu'il y ait, à ce référendum, plus ou moins d'abstentions que dans les consultations précédentes ?

| | 27 mars 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Plus d'abstentions | 19 |
| Autant d'abstentions | 16 |
| Moins d'abstentions | 35 |
| Ne se prononcent pas | 30 |
| | 100 |

Pensez-vous que plus le pourcentage de « oui » au référendum sera élevé, plus le règlement du problème algérien sera facilité ?

| | 2 avril 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Oui | 58 |
| Non | 17 |
| Ne se prononcent pas | 25 |
| | 100 |

Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le gouvernement de vous demander de vous prononcer personnellement lors du référendum sur sa politique algérienne ?

| | 2 avril 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Approuvent | 65 |
| Désapprouvent | 18 |
| Ne se prononcent pas | 17 |
| | 100 |

Les accords prévoient que les populations d'Algérie décideront de leur sort par référendum, accepterez-vous les résultats de ce référendum quels qu'ils soient ?

| | 20 mars 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Oui | 78 |
| Non | 7 |
| Ne se prononcent pas | 15 |
| | 100 |

Voulez-vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par les accords d'Evian ?

| | 27 juin 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Oui | 74 |
| Non | 6 |
| Ne se prononcent pas | 20 |
| | 100 |

5. Les tentatives de l'O.A.S.



Si la politique algérienne du Général de Gaulle et si les accords d'Evian ont recueilli un très large assentiment populaire, on sait que les adversaires de cette politique ont essayé de lui faire échec par tous les moyens. Après la tentative de putsch à Alger en avril 1961, les éléments activistes se regroupent au sein de l'Organisation de l'armée secrète, l'O.A.S.

De son côté, le Général de Gaulle fait jouer l'article 16 de la Constitution, lui donnant les pleins pouvoirs. Il faut savoir qu'il les gardera jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. L'O.A.S. sera déclarée dissoute aux termes d'un décret du 8 décembre 1961.

Les attentats terroristes se poursuivent en Algérie et en France même. Les violences en Algérie atteignent leur paroxysme dans l'été 1961 et se poursuivront jusqu'à la veille de l'indépendance. L'arrestation des chefs importants de l'O.A.S. et des pourparlers tenus à Alger même entre activistes européens et membres algériens de « l'exécutif provisoire » y mettront finalement un terme.

Pendant tout le cours de ces événements, **les Français se sont largement interrogés sur le loyalisme de l'armée**. Ils en ont douté, tandis qu'ils comptaient sur la police. Ils ont en tout cas approuvé l'attitude du Général de Gaulle envers l'armée, dans la mesure même où ils approuvaient sa politique algérienne. Mais de graves séquelles demeurent et six mois après l'indépendance de l'Algérie, ils s'interrogent encore à propos de l'armée.

Si un coup de force est tenté contre le gouvernement, croyez-vous qu'on puisse se fier au loyalisme des officiers de l'armée ?

| | 24 août 1961 % | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| Oui | 31 | 34 |
| Non | 32 | 30 |
| Ne se prononcent pas | 37 | 36 |
| | 100 | 100 |

Et au loyalisme de la police ?

| | 24 août 1961 % | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| Oui | 51 | 49 |
| Non | 16 | 19 |
| Ne se prononcent pas | 33 | 32 |
| | 100 | 100 |

L'armée en Algérie obéit-elle au gouvernement, tout à fait, un peu ou pas du tout ?

| | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|-------------------|
| Tout à fait | 20 |
| Un peu | 43 |
| Pas du tout | 17 |
| Ne se prononcent pas | 20 |
| | 100 |

Approuvez-vous ou désapprouvez-vous l'attitude du Général de Gaulle envers l'armée ? Tout à fait ou plutôt ?

| | 17 nov. 1961 % |
|---------------------------|-------------------|
| Approuvent tout à fait | 24 |
| Approuvent plutôt | 33 |
| Désapprouvent tout à fait | 11 |
| Désapprouvent plutôt | 8 |
| Ne se prononcent pas | 24 |
| | 100 |

A l'heure actuelle, croyez-vous que l'on puisse se fier au loyalisme de l'armée ?

| | 22 février 1963 % |
|----------------------|----------------------|
| Oui | 24 |
| Non | 35 |
| Ne se prononcent pas | 41 |
| | 100 |

L'attitude des Français à l'égard de l'O.A.S. et par suite, comme on le verra, à l'égard de ses chefs, s'explique par des sentiments complexes mais assez bien définis. Ils pensent que l'O.A.S. cherche à renverser le gouvernement et s'ils ne croient pas qu'elle puisse y parvenir, parce qu'elle n'est pas assez forte en France, ils redoutent la puissance qu'ils lui reconnaissent en Algérie.

Ils voient en elle assez souvent une organisation fasciste qui représente un réel danger pour le gouvernement, bien plus réel en particulier que le parti communiste. Certains estiment que le gouvernement ne fait pas tout ce qu'il faut pour lutter contre elle, parce qu'il a des accointances avec elle.

Au moment des accords d'Evian, l'opinion redoute que l'O.A.S. ne tente par tous les moyens d'en empêcher l'application.

Ainsi s'explique sans doute la sévérité manifestée à l'égard de ses chefs, et qu'on verra dans le paragraphe suivant. Mais si la vigilance ne doit pas se relâcher, très vite le public a le sentiment que les tentatives de l'O.A.S. sont vouées à l'échec et qu'elle perd du terrain à mesure que des perspectives de solution apparaissent. Il suffit par exemple que l'O.A.S. donne une consigne, comme ce fut le cas à propos du référendum constitutionnel d'octobre 1962, pour que l'on agisse à l'inverse.

En définitive, **l'O.A.S. semble avoir suscité de très larges craintes, mais elle n'a jamais, quelles qu'en soient les raisons, réussi à entretenir un large courant de sympathie à son endroit.**

Croyez-vous qu'actuellement l'O.A.S. soit capable de réussir un coup d'état en métropole ?

| | |
|----------------------|--------------------|
| | 14 sept. 1961 % |
| Oui | 17 |
| Non | 44 |
| Ne se prononcent pas | 39 |
| | 100 |

L'O.A.S. préconise le « non » pour le référendum du 28 octobre. Est-ce que cela vous inciterait plutôt à voter oui ou à voter non ?

| | |
|----------------------|-------------------|
| | 19 oct. 1962 % |
| A voter « oui » | 31 |
| A voter « non » | 5 |
| Ni l'un, ni l'autre | 55 |
| Ne se prononcent pas | 9 |
| | 100 |

Croyez-vous qu'à Alger ou en métropole les partisans de l'Algérie française tenteront encore de renverser le gouvernement actuel ?

| | |
|----------------------|-------------------|
| | 24 août 1961 % |
| Oui | 48 |
| Non | 19 |
| Ne se prononcent pas | 33 |
| | 100 |

Certains font les commentaires suivants sur l'O.A.S. Quel est celui qui se rapproche le plus de votre opinion ?

| | |
|--|------------------|
| | 6 déc. 1961 % |
| C'est une organisation fasciste qui veut s'emparer du pouvoir | 28 |
| C'est une organisation née du désespoir, dont la lutte est sans avenir | 23 |
| C'est un groupe d'aventuriers criminels | 14 |
| C'est une organisation qui lutte courageusement pour l'Algérie française | 9 |
| Ne se prononcent pas | 26 |
| | 100 |

D'après-vous, l'O.A.S. est-elle puissante en métropole ? Et en Algérie ?

| | | |
|-----------------------|-------------------|-----------------|
| | En métropole % | En Algérie % |
| Très puissante | 6 | 34 |
| Assez puissante | 36 | 38 |
| Peu puissante | 29 | 6 |
| Pas puissante du tout | 5 | 0 |
| Ne se prononcent pas | 24 | 22 |
| | 100 | 100 |

Croyez-vous que l'O.A.S. représente un danger sérieux pour le gouvernement ?

| | 6 déc. 1961 % | 29 janvier 1962 % |
|----------------------|------------------|----------------------|
| Oui | 43 | 53 |
| Non | 29 | 28 |
| Ne se prononcent pas | 28 | 19 |
| | 100 | 100 |

Selon vous, faut-il que le gouvernement lutte sans pitié contre Salan et les chefs de l'O.A.S. ou qu'il essaye de trouver un compromis avec eux ?

| | 6 déc. 1961 % |
|--------------------------------------|------------------|
| Qu'il lutte sans pitié | 46 |
| Qu'il essaye de trouver un compromis | 27 |
| Ne se prononcent pas | 27 |
| | 100 |

D'après vous, le gouvernement a-t-il le désir de lutter réellement contre l'O.A.S. ?

| | 6 déc. 1961 % | 29 janvier 1962 % |
|----------------------|------------------|----------------------|
| Oui | 38 | 50 |
| Non | 21 | 21 |
| Ne se prononcent pas | 41 | 29 |
| | 100 | 100 |

Si non, pourquoi ?

| | 6 déc. 1961 % |
|---|------------------|
| Parce que le gouvernement montre trop de complaisance envers l'O.A.S. | 8 |
| Le gouvernement et l'O.A.S. sont du même bord | 6 |
| Le gouvernement préfère un compromis | 3 |
| Ne se prononcent pas | 4 |
| | 21 |

Finalement, croyez-vous que l'O.A.S. réussira à empêcher l'application d'un accord éventuel entre la France et le F.L.N. ?

| | 6 déc. 1961 % | 11 janvier 1962 % |
|----------------------|------------------|----------------------|
| Oui | 8 | 17 |
| Non | 49 | 42 |
| Ne se prononcent pas | 43 | 41 |
| | 100 | 100 |

Et vous, est-ce que vous souhaitez que l'O.A.S. y parvienne ?

| | 6 déc. 1961 % |
|----------------------|------------------|
| Oui | 5 |
| Non | 67 |
| Ne se prononcent pas | 28 |
| | 100 |

Qui représente à l'heure actuelle en France le plus grand danger pour la démocratie : le Parti Communiste ou l'O.A.S. ?

| | 11 janvier 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Le parti communiste | 12 |
| L'O.A.S | 38 |
| Les deux | 30 |
| Aucun | 4 |
| Ne se prononcent pas | 16 |
| | 100 |

Croyez-vous que l'O.A.S. se renforce en France ?

| | 29 janvier 1962 % |
|----------------------|----------------------|
| Oui | 49 |
| Non | 26 |
| Ne se prononcent pas | 25 |
| | 100 |

Si oui, est-ce surtout ?

| | % |
|---|----|
| Parce qu'elle gagne des sympathies | 8 |
| Parce qu'elle parvient à intimider ses adversaires | 15 |
| Parce que beaucoup de Français restent trop passifs | 22 |
| Ne se prononcent pas | 4 |
| | 49 |

Croyez-vous que dans les jours qui viennent, l'O.A.S. essaiera de prendre le pouvoir en Algérie ? Et en France ?

| | 20 mars 1962 | |
|--------------------------------|-----------------|----------------|
| | En Algérie % | En France % |
| Essayera de prendre le pouvoir | 47 | 13 |
| N'essayera pas | 23 | 59 |
| Ne se prononcent pas | 30 | 28 |
| | 100 | 100 |

Croyez-vous que l'O.A.S. réussira à empêcher, de façon durable, l'application en Algérie des accords qui viennent d'être conclus ?

| | 20 mars 1962 % | 27 mars 1962 % |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| Oui, certainement | 7 | 3 |
| Oui, peut être | 20 | 18 |
| Non | 47 | 61 |
| Ne se prononcent pas | 26 | 18 |
| | 100 | 100 |

Depuis quelques jours, diriez-vous qu'en Algérie l'O.A.S. a gagné du terrain ou qu'elle a perdu du terrain ?

| | 27 mars 1962 % | 2 avril 1962 % |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| Gagné du terrain | 11 | 8 |
| Perdu du terrain | 57 | 65 |
| Ne se prononcent pas | 32 | 27 |
| | 100 | 100 |

6. Les rapatriés



La présence d'une importante minorité d'origine française et européenne en Algérie est sans conteste à l'origine de l'extrême difficulté que présentait la solution du conflit algérien. Mais les attitudes des Français de la métropole à l'égard de l'évolution du conflit trouvent sans doute en grande partie leur explication dans leurs sentiments à l'égard de cette minorité.

A aucun moment, en réalité, les Français ne se sont sentis profondément solidaires de leurs compatriotes d'Afrique du Nord. Et c'est au moment des accords d'Evian que l'isolement psychologique de ces derniers apparaît le plus grand.

| | 4 mai 1959 % | 4 avril 1962 % | 4 juin 1962 % |
|---|-----------------|-------------------|------------------|
| Vous sentez-vous aujourd'hui tout à fait solidaire, assez solidaire, peu solidaire ou pas du tout solidaire des populations d'origine européenne qui vivent en Algérie ? | | | |
| TOTAL Solidaires | 38 | 29 | 45 |
| Tout à fait solidaires | 14 | 7 | 14 |
| Assez solidaires | 24 | 22 | 31 |
| TOTAL Pas solidaires | 38 | 53 | 40 |
| Peu solidaires | 22 | 28 | 24 |
| Pas du tout solidaires | 16 | 25 | 16 |
| Ne se prononcent pas | 24 | 18 | 15 |
| | 100 | 100 | 100 |

D'autre part, les Français ont tendance à penser que l'O.A.S. exprime dans une large mesure l'opinion des Européens d'Algérie. En tout cas, ils l'estiment dans la même mesure qu'ils considèrent que le F.L.N. représente bien l'opinion des musulmans.

| | 27 mars 1962 % |
|--|-------------------|
| En Algérie, est-ce qu'à votre avis l'O.A.S. exprime les opinions de la totalité des Européens, des trois quarts, de la moitié, du quart ou d'une plus faible proportion ? | |
| Totalité des Européens | 10 |
| Les trois quarts | 24 |
| La moitié | 23 |
| Le quart | 12 |
| Une plus faible proportion | 9 |
| Ne se prononcent pas | 22 |
| | 100 |

En tout cas, on hésite en France sur la question de savoir si les Européens auront la possibilité de rester dans une Algérie indépendante, mais on n'est nullement disposé à faire un effort pour les dédommager s'ils viennent à être chassés.

Les événements avançant vers la solution, on hésite, et l'on se partage pour savoir si le Général de Gaulle les a trompés en leur faisant des promesses qu'il savait ne pas pouvoir tenir, et l'on pense plutôt qu'il ne se soucie pas trop de leur avenir.

On essaie de se convaincre qu'ils pourront rester dans une Algérie indépendante, mais leur retour s'étant effectué en masse, on trouve que l'aide apportée aux rapatriés par les Pouvoirs publics est bien suffisante, si elle n'est pas même nettement excessive. Quoi qu'il en soit, s'ils ont des difficultés pour s'adapter en France métropolitaine, la faute ne saurait en être imputée qu'à eux.

Selon vous, les Européens qui vivent actuellement en Algérie, auront-ils la possibilité de rester dans une Algérie indépendante ?

| | 24 août 1961 % |
|----------------------|-------------------|
| Oui | 35 |
| Non | 37 |
| Ne se prononcent pas | 28 |
| | 100 |

Si les Français qui habitent l'Algérie en sont chassés, approuveriez-vous que l'on vous mette à contribution, vous Français métropolitain, pour les dédommager ?

| | 24 août 1961 % |
|----------------------|-------------------|
| Approuvent | 24 |
| Désapprouvent | 69 |
| Ne se prononcent pas | 7 |
| | 100 |

Certains disent que le Général de Gaulle a trompé les Européens d'Algérie en leur faisant des promesses qu'il savait ne pas pouvoir tenir. D'après vous, cette opinion est-elle plutôt exacte ou plutôt fausse ?

| | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|-------------------|
| Plutôt exacte | 35 |
| Plutôt fausse | 34 |
| Ne se prononcent pas | 31 |
| | 100 |

D'après vous, le Général de Gaulle s'intéresse-t-il à l'avenir des Européens en Algérie, beaucoup, un peu, pas du tout ?

| | 17 nov. 1961 % |
|----------------------|-------------------|
| Beaucoup | 33 |
| Un peu | 40 |
| Pas du tout | 9 |
| Ne se prononcent pas | 18 |
| | 100 |

Si l'Algérie devient indépendante, pensez-vous que les Européens qui y vivent actuellement pourront y demeurer dans des conditions satisfaisantes ?

| | 27 mars 1962 % |
|----------------------|-------------------|
| Oui | 43 |
| Non | 26 |
| Ne se prononcent pas | 31 |
| | 100 |

L'Algérie devenant indépendante, pensez-vous que les Européens qui y vivent actuellement pourront y demeurer dans des conditions satisfaisantes ?

| | 27 juin 1962 % |
|----------------------|-------------------|
| Oui | 51 |
| Non | 19 |
| Ne se prononcent pas | 30 |
| | 100 |

Quelle est, à votre avis, la proportion de Français d'Algérie actuellement rentrée en France ?

| | |
|----------------------|-------------------|
| | 28 août 1962 % |
| Le quart | 8 |
| La moitié | 29 |
| Les trois quarts | 33 |
| La presque totalité | 13 |
| Ne se prononcent pas | 17 |
| | 100 |

Estimez-vous que l'aide accordée par les pouvoirs publics aux rapatriés d'Algérie est suffisante, insuffisante, excessive ?

| | |
|----------------------|--------------------|
| | 12 sept. 1962 % |
| Insuffisante | 12 |
| Suffisante | 36 |
| Excessive | 31 |
| Ne se prononcent pas | 21 |
| | 100 |

D'après-vous, est-ce que les rapatriés d'Algérie font ce qu'il faut pour s'adapter en France métropolitaine ?

| | |
|----------------------|--------------------|
| | 12 sept. 1962 % |
| Oui | 15 |
| Non | 53 |
| Ne se prononcent pas | 32 |
| | 100 |

7. La coopération franco-algérienne



L'Algérie est donc devenue indépendante et les Français hésitent à se prononcer sur la question de savoir si c'est une bonne chose pour la France, mais ils ont cependant tendance à le penser.

Les accords d'Evian étaient basés sur l'idée qu'une coopération s'établirait entre la France et l'Algérie, mais les Français ne se font pas trop d'illusions sur les chances de réussite de cette coopération. Ils sont partagés et ceux qui considèrent ces chances comme nulles sont plus nombreux que les plus confiants.

Finalement et un an après les accords d'Evian, la moitié ne se prononce pas au sujet de leur respect réciproque. Mais ils ont tendance à penser que si le gouvernement français les a respectés, il n'en va pas de même du gouvernement algérien.

Tout bien considéré, est-ce plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose que l'Algérie soit indépendante ?

| | 28 août 1962 % |
|---------------------------|-------------------|
| Plutôt une bonne chose | 48 |
| Plutôt une mauvaise chose | 19 |
| Ne se prononcent pas | 33 |
| | 100 |

Croyez-vous que la coopération franco-algérienne a des chances de réussir ?

| | 28 août 1962 % | 22 février 1963 % |
|----------------------|----------------------|-------------------------|
| Beaucoup de chances | 5 | 5 |
| Assez de chances | 22 | 32 |
| Peu de chances | 32 | 27 |
| Aucune chance | 14 | 11 |
| Ne se prononcent pas | 27 | 25 |
| | 100 | 100 |

Les accords d'Evian ont été signés, il y a un an. Estimez-vous qu'ils sont jusqu'à présent bien respectés par le gouvernement français ? Et par le gouvernement algérien ?

| | 22 mars 1963 | |
|----------------------|---|---|
| | Par le gouvernement français % | Par le gouvernement algérien % |
| Oui | 41 | 18 |
| Non | 12 | 30 |
| Ne se prononcent pas | 47 | 52 |
| | 100 | 100 |

Ces résultats sont extraits de la revue : **SONDAGES**
REVUE FRANÇAISE DE L'OPINION PUBLIQUE

Cette publication a été réalisée par le Département Communication de l'Ifop.
Contact : Jérôme Fourquet - Directeur de Département Opinion et Stratégies d'entreprise - jerome.fourquet@ifop.com
Mars 2012